

Problème d'orientation

Par **Jus88**, le **29/04/2011** à **11:58**

Bonjour,

J'aurai besoin d'aide au sujet de mon avenir professionnel.

Voilà, je viens de passer le concours de greffier pour la 1ère fois. J'ai été admissible mais non admise, c'est-à-dire que j'ai validé l'écrit mais pas l'oral. A l'oral, j'ai passé le dossier RAEP, et le jury m'a dit que je n'avais pas de réelle expérience... Je suis assez déçue car j'ai toujours effectué des stages ou emplois dans le domaine juridique...

Du coup, je suis actuellement en M1 droit privé, et je ne sais pas trop vers quoi me diriger par la suite... Je vais passer le concours d'avocat, mais soyons réaliste si je n'ai pas eu celui de greffier, il me sera difficile de valider celui d'avocat.

Auriez vous des conseils? Des idées de professions? Sachant que j'aime par dessus tout le droit de la famille, le droit pénal, la procédure civile et pénale, le droit des successions, libéralités et régimes matrimoniaux...

J'ai voulu faire partie d'association d'aide aux victimes mais à ce jour aucune réponse ne m'a été rendue par les associations sollicitées...

Merci par avance,

Par **alex83**, le **30/04/2011** à **18:55**

Bonjour,

Officiellement, l'épreuve pour devenir avocat porte le nom d'examen. Ainsi, 10 suffit à le décrocher en principe.

Par **Jus88**, le **03/05/2011** à **09:31**

Merci, ça je le sais... Ce n'est pas ma question...

Par **Yann**, le **03/05/2011** à **09:43**

Il ne faut pas se laisser abattre par un échec, surtout pour un premier essai à un concours / examen.

Remonte en selle et tente le coup à nouveau. Ce ne sont pas des voies qui s'ouvrent d'elles-mêmes. Il faut parfois un peu insister. C'est encore un peu tôt pour parler de réorientation alors que tu es en M1. Il faut savoir que la plupart des gens qui tentent ce concours ont un M2 voir de l'expérience professionnelle.